

ÉQilibres, association loi 1901, ayant pour but de promouvoir l'enseignement et la pratique du Qi Gong, gymnastique chinoise de santé, et les Arts Énergétiques. Pour ce faire, elle programme des cours, des ateliers, des conférences et des stages ouverts à toutes et à tous.

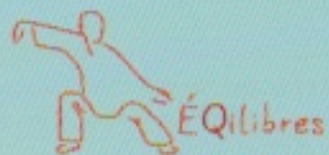


Agnès Lorceau Moreau diplômée de l'école *Les Temps du Corps* (Paris) et du *Centre National de Qi Gong* de Beidaihe (Chine), agréée 2^e dan par la Fédération Internationale de Qi Gong de Santé à Pékin ; en formation continue (*Taiji Qi Dao*).

Quelques-uns de ses enseignants :
Maître Ke Wen, Dominique Casays, Madame Wang Yan Li, Maître Liu Ya Fei, Fatah Mokrani, Denis Tran
Actuellement en formation Qi Gong Liao Fa



Ne pas jeter sur la voie publique



Qi Gong

Pratique préventive de santé



www.eqilibres.fr

☎ 06 09 31 08 02

contact@eqilibres.fr

Facebook icon ÉQilibres

Face aux contraintes sanitaires, l'association ÉQilibres Qi Gong et Arts Énergétiques propose des alternatives aux cours en salle soumis à l'obligation du pass sanitaire : cours en plein air, cours en visio, vidéo –tutos sur le site www.eqilibres.fr



Le Qi Gong est un art énergétique de santé fondé sur l'équilibre du mouvement, de la respiration et de la concentration. N'étant basé ni sur la force corporelle, ni sur la performance mais sur l'harmonisation mentale et physique, il est accessible et ouvert à tous. La pratique régulière du Qi Gong apporte souplesse et équilibre, tonus et diminution des tensions, calme intérieur et confiance en soi, conscience et présence corporelle, renforcement du système immunitaire, développement de la mémoire gestuelle...

C'est une pratique préventive de santé !

Les cours :

Reprise à partir du lundi 13 septembre 2021

1 ^{er} cours d'essai gratuit	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
Sérent	10h – 11h15			19h30 – 20h45	
Malestroît			10h – 11h15 19h30 – 20h45		
Ploërmel				12h30 – 13h45	
Guégon	17h30 – 18h45				10h – 11h15
Caro	19h30 – 20h45				
En visio		10h – 11h 19h – 20h			

Tarifs des forfaits :

Trois possibilités d'engagement (*non remboursable*)

Au mois : 50€ Au trimestre : 110€ A l'année : 235€ (couple 205€/personne)

Cotisation à l'association : 15€

Ces forfaits vous donnent droit de participer aux cours de votre choix sur les communes de votre choix ainsi qu'aux visio-conférences, aux vidéos et documents sur la page du site réservée aux adhérents.

Nos propositions de cours, de stages et d'ateliers évolueront en fonction de la situation sanitaire.

Pour télécharger la fiche d'inscription et pour toute information complémentaire, consultez le site :

www.eqilibres.fr

☎ 06 09 31 08 02

contact@eqilibres.fr

📘 ÉQilibres